



Plus de 9 utilisateurs sur 10 de véhicules électriques satisfaits, d'après une étude Ipsos pour l'Avere-France

Le 03 avril 2024, à Paris

Alors que le [cap du millionième véhicule électrique en circulation en France](#) vient d'être franchi, le paysage de la mobilité électrique connaît une transformation profonde, caractérisée par une envolée spectaculaire du nombre d'utilisateurs. Dans ce contexte, l'Avere-France et l'institut de sondage Ipsos ont mené une nouvelle étude pour aller à la rencontre de ces utilisateurs, nouveaux et plus anciens, et comprendre leurs besoins et attentes. Les données récoltées ont ainsi pu être comparées à la précédente édition de cette étude menée en 2020, alors qu'environ 430 000 véhicules électrifiés circulaient en France (contre 1 666 902 fin février 2024).

93 % des sondés satisfaits de leur véhicule électrique

Les résultats de l'étude sont sans appel : parallèlement à la très forte hausse du nombre d'usagers et à une meilleure accessibilité des véhicules électriques, l'immense majorité des répondants (93 %) restent satisfaits de leur véhicule électrique. Deux tiers en sont même très satisfaits. Ainsi plus de la moitié (56%) en ont fait l'acquisition au cours des deux dernières années, un chiffre qui témoigne à la fois de l'amplification sans précédent du marché de la mobilité électrique et d'un engouement qui dépasse les *early adopters*.

Pour Antoine Herteman, Président de l'Avere-France, « l'étude reflète l'engouement inédit des Français pour la mobilité électrique. Les usagers soulignent la polyvalence des véhicules électriques et les économies qu'ils permettent de réaliser, dans un contexte global d'inflation. Forte de ces enseignements, l'Avere-France rappelle qu'il est primordial d'accompagner l'électrification du parc automobile en renforçant le maillage du réseau public de recharge, en améliorant la performance des bornes de recharge et en maintenant l'octroi d'aides à l'acquisition de véhicules électriques ».

Des véhicules polyvalents, adaptés à tous types de trajets

Loin des idées reçues, 93 % des sondés affirment que leur véhicule électrique remplit complètement ou la majeure partie du temps les usages d'un modèle thermique. Ils sont plus des deux tiers (69 %) à déclarer que l'autonomie de leur véhicule électrique couvre bien leurs besoins aujourd'hui. Parmi les sondés disposant à la fois d'un véhicule thermique et d'un véhicule électrique, le véhicule électrique est alors à 73 % le véhicule principal.

La polyvalence des véhicules électriques est portée par l'introduction de nouveaux modèles - notamment dans les segments D et D-SUV, et par une autonomie en constante augmentation. Elle est aujourd'hui de 350 kilomètres en moyenne, contre 110 il y a une dizaine d'années. Les projections indiquent qu'elle devrait

atteindre 500 kilomètres en 2030 ([source Advenir Formations](#)).

L'étude révèle par ailleurs une nette progression (+ 15 points) de l'usage de véhicules électriques dans un contexte de petite ou grande itinérance par rapport à 2020. Elle témoigne ainsi de la confiance croissante des usagers en leur capacité à recharger facilement et rapidement leur véhicule au cours de moyens ou longs trajets. 48 % des sondés utilisent ainsi systématiquement leur véhicule électrique pour partir en week-end ou en vacances. Cette part grimpe même à 81 % pour les sondés qui disposent d'un SUV électrique et à 74 % pour ceux qui possèdent une berline.

Des véhicules moins coûteux à l'usage que les véhicules thermiques

S'ils coûtent plus cher à l'achat, les véhicules électriques sont moins coûteux à l'usage que les véhicules thermiques. 72% des sondés déclarent *avoir le sentiment qu'à l'usage, en prenant en compte l'ensemble des dépenses qui y sont associées (recharge, entretien, ...), le coût d'un véhicule électrique est inférieur à celui d'un véhicule thermique.*

La volonté de réaliser des économies arrive d'ailleurs en tête des motivations à l'achat d'un véhicule électrique (33 %), à égalité avec l'envie de protéger l'environnement. Ce chiffre est en légère hausse par rapport à 2020 (+ 6 points).

En parallèle, l'étude démontre également le rôle toujours aussi essentiel que jouent les aides à l'acquisition de véhicules électriques. Sans celles-ci, seuls 52 % des répondants auraient malgré tout opté pour un véhicule électrique au lieu d'un véhicule thermique.

Des préférences d'usage claires de la part des usagers

En matière de recharge, les usagers manifestent des préférences claires :

- la recharge à domicile - lorsqu'elle est possible -, reste le mode de recharge privilégié par les conducteurs. 63 % des usagers vivant dans un logement équipé d'une borne rechargent leur véhicule chez eux *à chaque fois ou presque* ;
- les deux tiers d'entre eux environ (65 %) préfèrent disposer d'une tarification au kilowattheure, loin devant la tarification hybride (10 %) et la tarification au temps passé (6 %).

Des attentes fortes vis-à-vis du réseau de recharge publique

Les usagers estiment en majeure partie que *le réseau de bornes de recharge en voirie ou sur la voie publique s'est amélioré ces derniers mois* :

- 65 % des répondants estiment que le nombre de bornes disponibles a augmenté ;
- 55 % **jugent** que la qualité des bornes s'est améliorée (*bon fonctionnement, vitesse de recharge, modalités de paiement, ...*)

Plus globalement, les conducteurs de véhicules électriques ne sont plus que 34% à ne pas être satisfaits des bornes de recharge en voirie et sur le réseau routier, contre 68% en 2020. En cause, des conditions tarifaires qui ne seraient pas assez explicites et des bornes qui seraient trop souvent en panne pour respectivement 50% et 38% des insatisfaits. Les efforts des dernières années en termes d'installation de nouveaux points de recharge ouverts au public et d'optimisation de leur performance sont réels et doivent être maintenus. A cet effet, l'Avere-France a notamment contribué à la réalisation de l'étude [Hit The Road](#), qui dresse une feuille de route pour le renforcement du maillage du réseau de recharge.

Le rapport de l'étude est à retrouver en pièce-jointe.

A propos de l'Avere-France

L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 270 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

CONTACT

PRESSE

Martin Kolle : martin.kolle@lobbycom.fr / 06 89 70

17 51